

## L'artillerie de Québec

Par Richard Garon

En tant que ville fortifiée, Québec possède une histoire intimement liée à l'artillerie. Selon l'histoire consignée, Jacques Cartier serait le premier à faire usage de canons sur les lieux de ce qui deviendra éventuellement, la vieille capitale. Entre 1617 et 1776, de nombreux sièges menacent la ville. Durant cette période, les artilleurs improvisés et professionnels participent activement à sa défense. Les années verront les artilleurs français, puis britanniques se succéder pour défendre la ville, mais l'identité des premiers artilleurs canadiens demeure nébuleuse. Le siège de 1690 révèle les frères LeMoynes en tant qu'habiles miliciens ayant appris à pointer des canons durant leur service avec la marine. Une compagnie d'élite des Compagnies franches de la marine forme la Compagnie des canoniers-bombardiers en 1755, alors que la campagne de 1775 voit la mise sur pied d'une compagnie d'artillerie de milice sous le commandement du capitaine René-Hippolyte Laforce. Si la mise sur pied le 20 octobre 1871 de la batterie « B », l'une des deux premières unités canadiennes permanentes, représente un repère historique important, d'autres organisations précurseuses, comme la 1<sup>re</sup> batterie d'artillerie de campagne de Québec, méritent d'être évoquées. Au fil des ans, cette organisation prend plusieurs noms et formats, mais elle demeure encore présente dans la région après deux cents ans.



*Archives nationales du Québec fonds Philippe Gingras (Lévis). Il s'agit de la batterie d'artillerie de campagne de Québec en entraînement au camp militaire de Lauzon vers 1880.*

Les registres indiquent qu'une batterie d'artillerie de la milice canadienne œuvre dans la région de Québec entre 1824 et 1828. Connue sous le nom de compagnie d'artillerie de Québec, elle se retrouve d'abord sous le commandement du lieutenant-colonel l'honorable Mathew Bell, propriétaire des forges du Saint-Maurice et membre du conseil législatif. En 1829, la compagnie d'artillerie de Québec se retrouve sous le commandement du major William Price homme d'affaires à la tête de la compagnie forestière *Price Lumber*. Progressivement, la compagnie d'artillerie de Québec est désignée « L'artillerie de Québec », même dans les documents officiels. Son commandement passe sous le lieutenant-colonel Joseph-François-Xavier Perrault, descendant d'une famille de marchands de Québec et ancien commandant du Premier bataillon de milice de Québec. Ces trois officiers avaient servi au sein de la milice canadienne durant la guerre de 1812. En 1830, cette unité possède 35 officiers, dont plusieurs avaient servi plusieurs années dans les unités de la milice de la région.

Cette unité sert de noyau pour la mobilisation des trois compagnies du « *Royal Quebec Volunteer Artillery* » en 1837. Durant la rébellion de 1837-38, ces artilleurs occupent la Citadelle en tant qu'artillerie de garnison. Après ce nouveau conflit, les miliciens retournent à leurs occupations de temps de paix, mais l'artillerie de Québec demeure présente et active.

En 1855, des changements majeurs sont apportés dans l'organisation militaire du Canada. Dès 1854, l'implication de la Grande-Bretagne dans la Guerre de Crimée a pour conséquence la réduction des troupes régulières britanniques au Canada à moins de trois mille soldats. Le système militaire canadien est donc réformé afin de mobiliser suffisamment de troupes pour défendre le pays toujours menacé par ses voisins du sud. À cette époque, l'organisation de la milice canadienne repose encore sur le système mis en place lors du Régime français. La milice comporte alors un service obligatoire sur convocation pour tous les habitants masculins âgés de 16 à 60 ans. Ce système connu sous le nom de « milice sédentaire obligatoire » demeure en place après 1855, mais devient secondaire. La réforme cherche à combler la pénurie d'effectifs occasionnée par le départ de la majorité des troupes britanniques par la création de la nouvelle milice volontaire. Les unités créées à cette occasion reçoivent la solde, des armes et des uniformes pour leurs soldats. Cette milice volontaire doit aussi se soumettre à un entraînement

précis, contrairement à l'ancienne milice sédentaire, dont les membres ne se rassemblent qu'une fois par an.

Ainsi, l'Acte de la milice de 1855 autorise la création d'une milice volontaire ne dépassant pas cinq mille officiers et soldats répartis dans seize escadrons de cavalerie, sept batteries d'artillerie de campagne, cinq compagnies d'artillerie à pied et cinquante compagnies d'infanterie. C'est le gouvernement canadien qui a la responsabilité de défrayer les coûts reliés à l'équipement et à l'opération de ces forces. En général, les unités bénéficient de dix jours d'entraînement payés par année. Cependant, les unités d'artillerie sont autorisées jusqu'à vingt jours pour leurs exercices en raison des techniques complexes que comporte le maniement des canons. Le reste du temps, les soldats qui forment cette milice continuent leurs occupations civiles et ne reçoivent un salaire que lorsqu'ils participent à l'entraînement de leur unité.

Le 31 août 1855, l'Acte de la milice autorise la compagnie d'artillerie de Québec formée trente ans plus tôt à porter le nom de « Batterie de campagne de milice volontaire de Québec ». Cette unité est désignée successivement « Batterie de campagne de Québec » en 1863, « *No. 1 (Quebec) Field Battery* » en 1895, « *1<sup>st</sup> (Quebec) Field Battery* » en 1896, « *57<sup>th</sup> (Quebec) Field Battery* » de la 13<sup>e</sup> brigade d'artillerie de campagne en 1921, ainsi que « 57<sup>e</sup> Batterie de repérage, Artillerie royale canadienne » en 1954.

En 1855, l'effectif autorisé est de quatre officiers, un sergent-major, 70 membres du rang et 56 chevaux, sous le commandement du capitaine Louis-Symphorien Gamache. La batterie dispose de deux canons de 6 livres et de deux obusiers de 12 livres. Ces deux plateformes sont des canons à âme lisse à chargement par la bouche. La « Batterie de campagne de milice volontaire de Québec » est de nouveau mobilisée de 1866 à 1870 pour répondre à la menace des Raids fenians.



*Archives nationales du Québec fonds Philippe Gingras (Lévis ex de tir et Lévis). Il s'agit de la batterie d'artillerie de campagne de Québec en entraînement au camp militaire de Lauzon vers 1880*